



Gonesse, le 19 septembre 2008

Section académique de Versailles

CIRCULAIRE ACADEMIQUE 09/01

REUNION DU « GROUPE DES NEUF » : BEAUCOUP DE QUESTIONS...QUELQUES REPONSES !

Monsieur le Recteur a réuni, jeudi 11 septembre 2008 de 17h30 à 19h15, le groupe de contact avec les personnels de direction (Alain OUVRARD, Christine JOUREAU, Pierre ANSELMO, Laurent REGNIER, Muriel RIVIERE et Jean-Marie BONTEMPS pour le SNPDEN, deux représentants d'ID et une du SGEN) pour effectuer un point de la rentrée 2008.

En cohérence avec ce qu'il a déclaré lors des réunions départementales, Monsieur le Recteur s'est déclaré satisfait de la rentrée 2008 : le nombre d'élèves non affectés est en nette diminution par rapport à l'an dernier, l'immense majorité des enseignants est affectée. Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas d'enseignants en surnombre dans notre académie et on recrute des contractuels et vacataires pour assurer les cours. Monsieur le Secrétaire Général ajoute que 441 BMP reste à pourvoir (600 l'an dernier à la même date alors qu'il y a beaucoup plus de BMP cette année que l'an dernier). Il y avait autant de contractuels au 10/09/08 qu'au 30/09/07. Les recrutements ont donc été plus nombreux et plus rapides. Des difficultés demeurent notamment en électrotechnique, Lettres-Anglais, STMS, biotechnologies. « Il faut reconstituer des viviers de contractuels », conclut-il.

Les représentants du SNPDEN ont fait preuve d'un optimisme plus mesuré que leurs interlocuteurs. Si, effectivement, la rentrée s'est passée « correctement » dans beaucoup d'établissements, des difficultés importantes demeurent. Ils ont notamment insisté sur les points suivants :

- **des postes et des BMP non pourvus dans un grand nombre d'établissements.** Cette absence de professeurs dans certaines disciplines (SMS n'en est qu'un exemple mais particulièrement significatif) est préjudiciable à la scolarité actuelle des élèves mais elle est aussi inquiétante pour l'avenir : comment proposer des sections nouvelles attrayantes et débouchant sur des emplois si nous ne sommes pas capables de disposer des enseignants nécessaires ?
- **des difficultés, dans certains secteurs géographiques, pour recruter les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques.**
- **Certaines dotations en AVS sont insuffisantes par rapport aux besoins :** comment accompagner pendant toute sa scolarité un handicapé qui en a besoin avec un AVS à mi-temps ?
- **Inquiétudes sur les remplacements à venir :** dans certaines disciplines, on en est à recruter et à nommer des vacataires sur des postes ou BMP vacants ; comment seront assurés les remplacements à venir dans ces disciplines ?

- **Demande que la remontée des effectifs prévue le 12/09 ne soit pas considérée comme définitive** : en effet, de nombreux établissements (et notamment les LP) inscrivent encore des élèves. Les remontées du 12 septembre ne correspondront donc pas à la réalité des établissements.
- **Personnels administratifs** : des postes supprimés et des postes non pourvus. Cette situation est en totale contradiction avec l'engagement ministériel de créer, dans nos EPLE, les « pôles administratifs » nécessaires.
- **Certains collèges de l'académie n'ont pas obtenu les crédits suffisants pour acheter les manuels scolaires dont ils avaient besoin.**

Enfin, nous avons demandé un bilan de « **l'assouplissement de la carte scolaire** » et quelles seront les conséquences pour les établissements qui ont perdu (ou gagné) des élèves ; que les « **guides pratiques des EPLE** » sur des points techniques (le conseil de discipline, les voyages, etc.) soient actualisés et diffusés et nous avons insisté pour que les personnels de direction soient informés **des courriers** (anonymes ou signés) reçus par le Rectorat ou les IA à leur propos.

Monsieur le Recteur a pris note et a reconnu la réalité de nos préoccupations sur **la remontée des effectifs** (85% des établissements avaient remonté les leurs à la date de ce groupe des Neuf). Il s'est dit conscient des difficultés rencontrées avec les **personnels administratifs** : 25 postes de SASU encore vacants. Il venait d'obtenir l'autorisation ministérielle de contacter des candidats sur liste d'attente dans les académies voisines (Orléans, Rouen, Amiens, ...) et espérait ainsi pouvoir répondre aux besoins. En ce qui concerne les **AVS**, l'académie de Versailles a obtenu 150 AVS supplémentaires à la rentrée (« ce qui couvre 50% de notre déficit ») mais, selon notre recteur, c'est un dossier qui va évoluer dans les prochains mois car la situation actuelle est intenable. Au cours de la discussion, M. BOISSINOT a regretté que des établissements (30 à 35 selon lui) n'aient pas respecté les demi-journées prévues pour la formation des **néo-titulaires** (nous lui avons indiqué que la situation était particulièrement délicate pour les personnels de direction lorsque des néo-titulaires avaient été nommés tout dernièrement et qu'il n'a pas toujours été possible de modifier les emplois du temps) et nous a informés que l'académie avait obtenu une rallonge pour les **manuels des collèges**.

Dans le cadre de « **l'assouplissement de la carte scolaire** », les demandes de dérogation ont été plus nombreuses cette année. 80% des demandes ont eu satisfaction (des difficultés dans le 92) et la balance est neutre dans la majorité des cas (15% des établissements perdant des élèves et 15% en gagnant). Les affectations ont généralement eu lieu dans le cadre des structures prévues. Pour les établissements qui ont perdu des élèves, « on discute au cas par cas, mais on veut laisser les moyens pour permettre de redresser l'image de l'établissement » mais pour quelques collèges (2 ou 3 dans l'académie) pourrait se poser la question du maintien de l'établissement. Pour notre recteur, le problème de la régulation est posé et il faudra « inventer des formes nouvelles de régulation ». Les représentants du SNPDEN signalent plusieurs exemples où la hiérarchie des critères (bourses) n'a pas été respectée. Le recteur va vérifier.

REFORME DU LYCEE ET AUTRES NOUVEAUTES:

Monsieur le Recteur commence par rappeler que, pour le ministre, la **réforme du lycée** est « disjointe de la suppression de postes » (NDLR Qui aurait pu avoir le mauvais esprit de croire le contraire ?). Le calendrier sera difficile à tenir, des fiches techniques seront envoyées aux EPLE sur cette réforme et un Groupe de travail se réunira au rectorat sur les conséquences de cette réforme pour les établissements. Le travail sera également conduit avec les APE et le CAVL pour faire passer les informations.

Un cycle de réunions de travail sur **l'orientation active** pour le post-bac est programmé au cours du 1^{er} trimestre.

Enfin, notre académie sera concernée, cette année, par **la reconquête du mois de juin**. Les cours se dérouleraient jusqu'au 15 juin (fin juin pour les secondes), les épreuves du bac commenceraient le 18 juin, les conseils de classe se dérouleraient dans la deuxième quinzaine du mois de juin et les affectations auraient lieu sans connaître le résultat des commissions d'appel (les modifications générées par ces décisions d'appel seraient décidées dans un deuxième temps). Bien entendu, nous aurons l'occasion de rediscuter de tout cela dans les prochains mois mais nous avons d'ores et déjà exprimé notre scepticisme sur cette perspective, notamment à la lumière du bilan syndical effectué par le SNPDEN de cette reconquête du mois de juin expérimentée l'an dernier dans un nombre réduit d'académies et de départements.

SITUATION DES PERSONNELS DE DIRECTION :

Après le mouvement, 125 postes étaient vacants dans notre académie et nous avons reçu 106 stagiaires. Quelques postes se sont découverts après la CAPN du mois d'août (d'où une vingtaine de postes vacants). En comptant les collègues en arrêt maladie, ce sont entre 40 et 50 faisant-fonction qui sont en poste actuellement, avec un déficit particulièrement important sur le Val d'Oise.

Voilà un compte-rendu succinct de cette réunion du « Groupe des Neuf ». Bien entendu, les participants à cette rencontre se tiennent à la disposition des collègues pour donner davantage de détails si c'est nécessaire.

Bien cordialement,

Jean-Marie BONTEMPS
Secrétaire académique du SNPDEN

ATTENTION !

La CAPA de promotion aura lieu le **7 novembre 2008** ; le groupe de travail préparatoire à cette CAPA est prévu le **23 octobre**. SI VOUS ETES PROMOUVABLE EN 1^oCLASSE OU EN HORS CLASSE , **REPLISSEZ COMPLETEMENT LA FICHE SYNDICALE QUI FIGURE DANS LE BULLETIN SYNDICAL « DIRECTION VERSAILLES » ET RENVOYEZ LA A MURIEL RIVIERE (Lycée de Franconville) dès que possible.**

SANS FICHE SYNDICALE, LES COMMISSAIRES PARITAIRES NE PEUVENT RIEN VERIFIER.